

A Monsieur le Baron de Vincent. Préfet du Rhône


Monsieur

Je soussigné Claude Chanu. chef d'atelier tisseur demeurant à Lyon place de l'homme de la Roche. 80. actuellement détenu au fort de la Vitrolerie, déclare agir de mon propre consentement et sans aucune autre influence. En conséquence j'adhère pleinement et sans arrière-pensée au gouvernement actuel, non seulement parcequ'il a été consacré par huit Millions de suffrages. mais parcequ'il a fait triompher le principe durable et prospère de l'autorité au détriment du principe éphémère et ruineux de l'insurrection.

Je m'engage en outre à persister dans la même résolution. Lors même que je serais reconnu indigne de la moindre indulgence de la part du Prince Président de la république.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration. pour valoir acte d'expression sincère de mes sentiments.

Veuillez accepter par avance les remerciements du plus humble et dévoué de vos serviteurs

Chanu


Vitrolerie le 8. avril 1852.

A Monsieur le Baron de Vincent, Paris ou Bordeaux

Monsieur

Je vous prie d'accepter de la part de
Monsieur de Vincent, l'assurance de son
attachement et de sa haute estime
pour vous. Je vous prie de lui
faire agréer mes respects et de
lui dire que je suis avec vous
avec toute la reconnaissance et
l'affection que je vous en ai.

Baron de Vincent
Paris



Paris le 8. Mars 1825.

Monsieur Vincent Bisset en l'honneur

Monsieur

Je m'engage Claude Chaux chef d'atelier tisseur à Lyon place de l'Homme de la Roche 30. actuellement absent au fort de la Vitellière. Je vous agit de mon propre consentement et sans aucune autre influence. En conséquence j'adhère pleinement et sans arrière-pensée au gouvernement actuel, qui méritent par son rôle à être remercié par les millions de suffrages mais surtout parce qu'il a fait triompher le principe durable et prospère de la République de la République de la République et de la République.

Je m'engage en outre à persister dans la même résolution. Vous-même ne pouvez pas reconnaître la même indulgence de la part du Premier Président de la République.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration, pour valoir acte d'engagement sincère et véritable.

Veuillez agréer mes vœux de bon succès de la République.

Humble et dévoué serviteur

Chaux
[Signature]



Paris le 10 Mars 1832

